Mireille Elchacar
2019/03/11

Les enseignants devraient-ils encore avoir peur des anglicismes?

La question des anglicismes a toujours été sensible au Canada francophone. Si le discours normatif à leur égard – d'ordinaire très critique – existe toujours, il côtoie depuis quelques années une opinion plus tolérante. C'est pour tenter d'obtenir un portrait plus global de la situation que ma collègue Nadine Vincent, professeure de linguistique à l'Université de Sherbrooke, et moi-même avons eu l'idée d'organiser un colloque sur la perception des anglicismes dans la francophonie. Tenu à Sherbrooke les 24 et 25 mai 2018, il s'intitulait *A-t-on encore peur des anglicismes?*[1]. Le présent article sera l'occasion de faire ressortir quelques constats présentés lors du colloque. Il s'agira aussi de se questionner sur la posture à prendre face aux anglicismes dans le milieu enseignant.

D'un refus certain…

Le contenu du discours critique à l'égard des anglicismes n'a guère changé depuis son apparition au Canada français. Dès la deuxième moitié du 19e siècle, les campagnes de rectification langagière lancées par des lettrés ont présenté l'anglicisme comme un ennemi menaçant la qualité, voire la survie du français (Mercier 2008; Mercier, Remysen et Cajolet-Laganière 2017). Depuis, les anglicismes n'ont jamais cessé d'être un sujet de préoccupation normative au Canada francophone. Aujourd'hui encore, ils sont au programme de cours universitaires de rédaction, de traduction ou de révision[2]. Ils occupent par ailleurs une place spéciale dans les outils et ouvrages de référence québécois contemporains. Par exemple, le *Multidictionnaire de la langue française*

mentionne d'emblée les anglicismes dans la page d'accueil de son site Web; on pense aussi au logiciel Antidote (Fontaine 2017), ou encore, au dictionnaire *Usito*, qui accorde un soin particulier à la présentation et au traitement des anglicismes, comme l'explique ici une de ses directrices éditoriales : « Compte tenu de la relation particulière des francophones du Québec face aux emprunts à l'anglais, les anglicismes critiqués constituent un sous-ensemble prioritaire pour *Usito*. Il nous importait de bien identifier les anglicismes critiqués réellement utilisés dans les textes et de fournir les équivalents standards. Un des objectifs du dictionnaire en ligne *Usito* est d'informer l'usager sur la recevabilité de ces emplois par rapport à un discours soigné. » (Cajolet-Laganière 2017 : 128)

Dans les médias, les anglicismes font parler d'eux depuis longtemps. Les chroniques de langue publiées dans les journaux dans la foulée du mouvement de rectification langagière accordaient une place de choix aux anglicismes (Mercier, Remysen et Cajolet 2017). L'anthologie de textes sur la langue parus dans la presse québécoise de 1874 à 1947, préparée par Cellard et Larose (2010), fait une belle place aux anglicismes. Les chroniqueurs de langue contemporains, comme Paul Roux et Guy Bertrand, abordent même plus souvent les anglicismes que d'autres préoccupations normatives par rapport à leurs prédécesseurs (comme Alphonse Lusignan à la fin du 19 e siècle, ou René De Chantal à la mi-20e siècle). C'est la conclusion à laquelle nous arrivons, avec ma collègue Ada Luna Salita, à la suite d'une étude diachronique dont les résultats ont été présentés lors du colloque de mai dernier. Pour cette recherche, nous avons décortiqué le discours normatif de 600 chroniques de langue (100 pour chacun des six chroniqueurs retenus) publiées entre 1884 et 2018.

Les linguistes Mireille Elchacar et Ada Luna Salita, lors de la communication qu'elles ont présentée dans le cadre du colloque « A-t-on encore peur des anglicismes? », tenu à l'Université de Sherbrooke les 24 et 25 mai 2018 (photo : Université de Sherbrooke, par Michel Caron).

Même des auteurs dont la langue n'est pas la spécialité décrient encore la présence d'anglicismes en français québécois. Un exemple récent, publié quelques semaines avant la tenue du colloque, est éloquent : le 23 mars 2018, à l'occasion de la Semaine de la langue française et de la Francophonie, Christian Rioux, chroniqueur au quotidien *Le Devoir*, tenait un discours très peu original sur le français à Montréal et au Québec, et les anglicismes en particulier. Il protestait contre l'emploi de tels termes sur les ondes de la radio publique et même de la radio privée, disant constater la réapparition d'anglicismes qu'il pensait disparus depuis longtemps :

> « Ce retour en force participe de cette fascination pour l'anglais si évidente au Québec depuis quelques années. Pour s'en convaincre, il n'est qu'à voir la façon comique dont certains se tordent la langue pour prononcer "Leonard

Cohen” et “Woody Allen” avec l’accent de la Cinquième Avenue. Pardon, “Fifth Avenue”!

« Je soulève la question, non seulement parce que s’achève ces jours-ci la Semaine de la langue française et de la Francophonie, mais parce que les Québécois qui débarquent à Paris sont toujours les premiers à dénoncer l’anglais qui s’affiche dans la publicité. Ils ont souvent raison. D’ailleurs, cette anglomanie touche toutes les capitales européennes.

« […] Et pourtant, au Québec, on ricane plus souvent de l’anglomanie des élites parisiennes. Comme si cette dénonciation justifiée servait aussi de prétexte à dissimuler l’incurie qui sévit chez nous. »

Extrait de : Christian Rioux, « La poutre et la paille », *Le Devoir*, 23 mars 2018

Ainsi, sur la place publique, c’est souvent l’opinion des ardents défenseurs de la langue française, qui n’ont pas forcément une formation en linguistique, qu’on entend. Mais les Christian Rioux, Denise Bombardier, Mathieu Bock-Côté ou Odile Tremblay ne sont-ils que les derniers pourfendeurs des anglicismes dans la langue française au Canada? Ce discours inflexible est-il partagé par d’autres classes de locuteurs?

… à une certaine ouverture

En parallèle à ces manifestations normatives séculaires à l’égard des anglicismes, plusieurs indices portent à croire que les préoccupations des francophones du Québec sur ce sujet ont évolué. Chantal Bouchard écrivait déjà en 1999 : « Il se peut que les transformations sociales récentes finissent par atténuer quelque peu l’hypersensibilité à l’anglicisme lexical qui caractérise encore aujourd’hui les Québécois. » (Bouchard 1999). Bouchard a renchéri sur cette idée plus récemment, lors du colloque organisé par le réseau OPALE (Organismes francophones de politique et d’aménagement linguistique) en 2016, et qui portait justement sur les anglicismes : « D’une certaine manière, le développement fulgurant des communications est intervenu au moment où le Québec rattrapait le reste de l’Occident. Cela explique que le rapport des jeunes à

l'anglais s'apparente davantage à celui qu'entretiennent les jeunes Suédois ou les jeunes Italiens; c'est la langue d'Internet, pour eux, pas celle des patrons, comme pour leurs parents ou leurs grands-parents. » (Bouchard 2017 : 37-38). En 2010, dans sa thèse de doctorat, Amélie-Hélène Rheault, qui a recueilli l'opinion de jeunes Québécois par rapport à l'emploi d'anglicismes, en arrive à une conclusion similaire : « La grande majorité en utilise et les accepte. La chasse à l'anglicisme telle que l'a connue le Québec dans les années 1970 semble chose du passé, du moins pour les répondants à l'enquête. » (Rheault 2010 : 192)

Plus récemment, en 2017, l'Office québécois de la langue française (OQLF) a publié une nouvelle mouture de sa Politique de l'emprunt linguistique, qui se dit plus souple que les précédentes; il y est entre autres recommandé d'accepter certains anglicismes comme *humidex*, *grilled cheese* ou encore *pâte à dents*. Cette publication n'a pas manqué de faire réagir. La polémique qu'elle a suscitée dans les médias a d'ailleurs fait l'objet d'une autre communication de notre colloque, prononcée par Geneviève Bernard-Barbaud et Véronique Durocher, qui ont analysé un discours médiatique polarisé : d'un côté, on salue l'ouverture de la politique, qui représenterait davantage l'usage et le sentiment linguistique des locuteurs; de l'autre, on se questionne sur le rôle de l'organe étatique qu'est l'OQLF, censé préserver et protéger la langue française plutôt que d'en faire la description, rôle des lexicographes. C'est notamment l'avis de Nadine Vincent, citée ici dans *Le Devoir* : « Le rôle de l'Office n'est pas de décrire l'usage, mais de l'orienter[3]. »

La diversité des communications présentées lors de notre colloque a également confirmé la plus grande variété de positionnements face aux anglicismes : si la tendance puriste persiste, cette posture n'est plus la seule mise de l'avant. Les locuteurs naïfs (au sens de « non spécialistes de la langue ») n'ont pas autant de scrupules à employer des anglicismes dans la langue familière. C'est ce que démontre l'enquête sur l'emploi d'anglicismes dans une communauté bilingue, menée par Amélie-Hélène Rheault et Aude Charrin, en l'occurrence l'arrondissement de Lennoxville, à Sherbrooke. De son côté, une étude de la révision linguistique dans la bande dessinée, menée par Anna Giaufret, se penche sur la place que prennent les anglicismes dans ce genre littéraire, où la langue se rapproche davantage de l'oral, ou d'un registre familier. En outre, les études descriptives tendent à prouver que l'influence de la pénétration d'anglicismes sur la structure du français québécois n'est pas si forte que

les discours alarmistes le laissent entendre : du côté des structures grammaticales, les effets de l'anglais ne se font pas sentir de manière significative, selon les résultats présentés au colloque par Shana Poplack, Lauren Zentz et Nathalie Dion.

Et les enseignants?

Si notre appel à communications a été lancé pour tous les domaines, y compris l'enseignement, aucune recherche présentée au colloque n'a porté sur ce domaine. Il est toutefois possible de tirer certaines conclusions pour le monde de l'éducation.

La manière de présenter les anglicismes dans les établissements d'enseignement, peu importe le niveau (secondaire, collégial, universitaire), ne suit pas toujours l'évolution des attitudes envers ce fait de langue, telle que nous l'avons décrite précédemment. Force est de constater, toutefois, que la langue française au Québec ne fait pas face aux mêmes défis qu'au 19e siècle. Aujourd'hui, des lois linguistiques renforcent et protègent le statut du français, dans le système éducatif et dans l'affichage. Des institutions ont été mises sur pied pour défendre le français. Des outils et des ouvrages de référence conçus pour les Québécoises et les Québécois décrivent leur norme linguistique. Et surtout, le niveau d'éducation générale de la population a considérablement augmenté, offrant une plus grande exposition à la portion normée de la langue, tant pour le décodage que pour l'encodage[4]. Or le discours normatif et catastrophiste sur les anglicismes, et sur la langue en général, est parfois aussi sévère qu'au 19e siècle, alors que la situation était bien différente – la scolarisation très faible, et les lois et les institutions linguistiques, inexistantes. Le discours normatif sur la langue et sur les anglicismes devrait s'ajuster à la nouvelle réalité linguistique[5].

Parmi les populations étudiées à l'occasion du colloque, les chroniqueurs de langue sont ressortis comme les plus puristes : ils condamnent les anglicismes plus souvent qu'autrement, et dans 73 % des cas, sans autre forme de procès que le renvoi à leur origine anglaise – donc sans évoquer des ouvrages de référence descriptifs, l'étymologie, le sens du mot en français ou tout autre facteur. Cette attitude peut être mise en relation avec leur rôle de « gardiens de la norme ». Mais qu'en est-il des enseignants et enseignantes? Ils sont également des représentants et des transmetteurs de la norme…

La question de présenter les anglicismes aux élèves et la manière dont on le fait sont directement liées à l'insécurité linguistique. Rappelons la définition que donne de celle-ci le linguiste belge Michel Francard : « [L]'insécurité linguistique [est] la prise de conscience, par les locuteurs, d'une distance entre leur idiolecte (ou leur sociolecte) et une langue qu'ils reconnaissent comme légitime parce qu'elle est celle de la classe dominante, ou celle d'autres communautés où l'on parle un français "pur", non abâtardi par les interférences avec un autre idiome, ou encore celle de locuteurs fictifs détenteurs de LA norme véhiculée par l'institution scolaire. L'insécurité linguistique est la manifestation d'une quête non réussie de légitimité. » (Francard 1993 : 13)

Si on stigmatise trop les usages linguistiques des élèves dans leurs interactions courantes, qu'on leur présente une seule norme qui s'éloigne trop de leur langue familière, on risque de renforcer l'insécurité linguistique, déjà susceptible d'être présente chez eux, locuteurs de la francophonie périphérique, comme nous le rappelle Françoise Gadet : « Il est peu de locuteurs du français qui affirmeraient spontanément qu'ils "parlent bien" (même parmi ceux que d'autres percevront comme parlant bien). Le sentiment le plus répandu est une grande modestie devant la langue, pour ne pas dire des complexes, surtout dans les classes sociales modestes, et surtout dans les régions francophones périphériques (Belgique, Antilles, Acadie). » (Gadet 2003 : 111)

Cela ne revient pas à dire qu'il faut accepter les anglicismes des élèves tous azimuts. En fait, il serait judicieux de parler des anglicismes de manière plus nuancée. Les discours affirmant « l'anglicisme, voilà l'ennemi[6] », ou variantes du genre, même s'ils partent d'une intention louable de protéger la langue, ratent leur cible parce que trop sévères. C'est plutôt du côté des registres de langue que se trouve la solution.

L'école n'est pas le lieu de l'apprentissage premier de la langue maternelle, lequel se fait à la maison dès la naissance; c'est plutôt le lieu du contact avec la langue écrite et avec un langage (un registre) plus soigné. En considérant les usages populaires et familiers des élèves, y compris les anglicismes, comme du « mauvais français », on contribue à creuser le fossé entre leur langue et celle décrite dans les ouvrages de référence, cette dernière étant perçue comme inaccessible parce que condamnant plusieurs de leurs faits de langue.

Pour adopter une approche basée sur les registres de langue, on pourrait commencer

par expliquer aux élèves que les anglicismes ne sont pas « mauvais en soi », que certains sont même acceptés dans un registre tout à fait standard (*marketing*, *camping, muffin*, *leader,* etc.) et également en France (*ferry*, *week-end*, etc.), celle-ci étant parfois encore perçue comme détentrice de la norme pour un public de non-initiés. Cette mise en perspective sensibiliserait ensuite les élèves au fait que certains anglicismes sont confinés à un registre plus familier ou à la langue orale (*joke*, *canceller* , *email*, etc.) et qu'il faut leur trouver un synonyme pour les remplacer dans un travail scolaire ou une présentation orale, par exemple. Marty Laforest, dans son essai sur le français québécois qui a fait école et qui vient d'être réédité, écrit : « Il est peut-être plus utile de mettre à profit la compétence qu'ils [les enfants] ont déjà en la reconnaissant plutôt que de la nier, pour ensuite mieux l'étendre. » (Laforest 2007 : 125) Ceci peut donner lieu à des exercices d'enrichissement du vocabulaire. Un outil comme le dictionnaire *Usito*, qui utilise un système de marques nuancé et propose de nombreux équivalents français aux anglicismes critiqués (il présente aussi des anglicismes qui sont acceptés, en l'indiquant clairement, comme pour *leader*), peut être un bon allié des élèves et de leurs enseignantes et enseignants, si toutefois le métalangage est bien compris et expliqué[7].

Miser davantage sur la notion de registres de langue dans l'enseignement du français permet de faire une place aux emplois et aux anglicismes familiers des élèves tout en hiérarchisant ces faits de langue parmi les autres usages. Les anglicismes peuvent dès lors servir de tremplin pour une prise de conscience plus raffinée de la notion de registre, et même pour l'enrichissement du vocabulaire. Dans cette perspective plus nuancée et moins alarmiste, ils passeraient alors d'ennemis à alliés.

Références

BOUCHARD, C. (2017). « Conférence inaugurale : J'ai googlé Victor Hugo pour le fun », *Les anglicismes : des emprunts à intérêt variable?*,

Québec, Office québécois de la langue française, p. 33-44.

BOUCHARD, C. (1999). *On n'emprunte qu'aux riches. La valeur sociolinguistique et symbolique des emprunts*, Montréal, Fides.

CAJOLET-LAGANIÈRE, H. (2017). « Le traitement des anglicismes critiqués dans le dictionnaire en ligne *Usito* », *Les anglicismes : des emprunts à intérêt variable?*, Québec, Office québécois de la langue française, p. 128-150.

CELLARD, K., et K. LAROSE (2010). *La langue au quotidien. Les intellectuels et le français dans la presse québécoise. Anthologie. Volume 1 Les douaniers de la langue (1874-1947)*, Québec, Nota Bene.

FONTAINE, J. (2017). « Le traitement des anglicismes dans les dictionnaires et le correcteur du logiciel Antidote », dans *Les anglicismes : des emprunts à intérêt variable?*, Québec, Office québécois de la langue française, p. 174-205.

FRANCARD, M. (1993). *L'insécurité linguistique en Communauté française de Belgique,* Bruxelles, Ministère de la Culture, Service de la langue française.

GADET, F. (2003). « La variation : le français dans l'espace social, régional et international », dans YAGUELLO, Marina, dir., *Le grand livre de la langue française,* Paris, Seuil, p. 91-152.

GALARNEAU, C. (2008). Encadré dans *Le français au Québec, 400 ans d'histoire et de vie*, Montréal, Fides, p. 152.

LAFOREST, M. (2018 [1998]). *États d'âme, états de langue. Essai sur le français parlé au Québec*, Montréal, Éditions Alias, Alias Classique.

MERCIER, L. (2008). « À la découverte des particularismes canadiens et de leur origine : la lexicographie québécoise à l'époque des glossaires (1880-1930) », dans CORMIER, Monique C., et Jean-Claude

BOULANGER, dir., *Les dictionnaires de la langue française au Québec : de la Nouvelle-France à aujourd'hui*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 61-98.

MERCIER, L., W. REMYSEN et H. CAJOLET-LAGANIÈRE (2017). « Québec », dans REUTNER, Ursula, dir., *Manuel des francophonies*, Berlin, De Gruyter, p. 277-310.

REMYSEN, W. (2018). « L'insécurité linguistique à l'école : un sujet d'étude et un champ d'intervention pour les sociolinguistes », dans VINCENT, Nadine, et Sophie PERRON, dir., *La linguistique et le dictionnaire au service de l'enseignement du français au Québec*. *Mélanges offerts à Hélène Cajolet-Laganière,* Montréal, Nota Bene, p. 25-59.

RHEAULT, A.-H. (2010). *Analyse argumentative du discours épilinguistique au Québec : les lieux communs comme indicateurs de normes*, Thèse (Ph. D.), Université de Sherbrooke, 237 p.

1 Les actes du colloque seront publiés dans le numéro 10 de *Circula : revue d'idéologies linguistiques*, à l'automne 2019. [Retour]

2 À titre d'exemple, un cours entier leur est consacré à l'Université de Sherbrooke (COM366 – Les anglicismes au Québec). Le cours FRA 1002, dont je suis responsable à l'Université Téluq, les aborde également. [Retour]

3 J.-C. CORBEIL et M.-É. DE VILLERS, « Un détournement de la mission de l'OQLF », *Le Devoir*, 27 septembre 2017. [Retour]

4 Rappelons que le taux de scolarisation des francophones a longtemps accusé du retard : « Dix ans après la Conquête, moins du cinquième de la population est alphabétisée. Le taux d'alphabétisation descend même jusqu'à 13 % vingt ans plus tard (1779). Puis il se relève lentement, surtout entre 1820 et 1850, pour se situer à 27 % à la fin de la période (1849). Il faudra attendre encore cinquante ans pour atteindre, grâce à la scolarisation, le pourcentage de 75 % considéré comme "alphabétisation

générale?. Le retard dramatique que nous constatons au cours de cette période (1760-1850) a été causé en grande partie par le refus opposé par le clergé aux systèmes scolaires de 1789 et de 1801. » (Galarneau 2008 : 152) [Retour]

5 Bien sûr, la réalité des francophones du Canada n'est pas partout la même. Les récents événements entourant le refus du financement d'une université de langue française en Ontario en font prendre pleinement conscience. Néanmoins, les propositions ici décrites seraient selon moi bénéfiques pour tous les francophones du Canada. [Retour]

6 Référence au titre d'une causerie animée par Jules-Paul Tardivel en 1879. [Retour]

7 D'autres solutions pour contrer l'insécurité linguistique en milieu scolaire sont présentées dans Remysen (2018). [Retour]

Mireille Elchacar

Professeure de linguistique à l'Université Téluq